



UN PONT ENTRE LES DEUX RIVES DE L'ATLANTIQUE Europe - États-Unis : où va la pharmacie ?

Un rapprochement stratégique

Alliance Boots et Walgreens, qui ont annoncé leur rapprochement dans le cadre d'un « partenariat stratégique », devrait constituer la première entreprise pharmaceutique mondiale de pharmacie et de bien-être. Forte de sa présence dans 25 pays, Alliance Boots employait quelque 116 000 personnes en 2012 et gérait plus de 3 300 points de vente de produits de santé et de beauté, dont quelque 3 200 pharmacies et 625 centres d'optiques, dont 185 sur un système de franchise. À travers son réseau de distribution de médicaments, le groupe dessert en outre 170 000 pharmacies, médecins, centres de soins spécialisés et hôpitaux à partir de plus de 370 dépôts dans 21 pays.

Le Forum européen des pharmaciens, qui vient de se tenir à Paris, a permis de dresser les perspectives d'évolution du secteur, à la lumière des exemples américains, européens et français.

LE MONDE de la pharmacie change. Et la France n'échappe pas à ce phénomène. Depuis le vote de la loi HPST, en 2009, et la signature de la convention pharmaceutique, au printemps 2012, les pharmaciens sont redevenus des acteurs de santé de premier plan. Une évolution qui oblige les officinaux à dépasser leur statut de « *simples dispensateurs* » de médicaments et à se positionner comme fournisseurs de services. Des services qui sont bien évidemment en rapport direct avec leur statut de professionnels de santé, mais qui vont bien au-delà la profession qu'ils exerçaient jusqu'à présent... ce qui peut donc légitimement susciter craintes et inquiétudes.

Valeur ajoutée. Dans cette optique, l'exemple américain peut se révéler source d'inspiration. Outre-Atlantique, où les règles diffèrent fortement de celles appliquées sur le vieux continent, les pharmaciens ont en effet décidé depuis plusieurs années de « *focaliser l'exercice professionnel un peu plus autour du patient et un peu moins sur les structures elles-mêmes* », explique

Kernit Crawford, président de la division Pharmacie, Santé et Bien-être de Walgreens, qui vient de signer un partenariat préparatoire à une fusion avec Alliance Boots. Conséquence : les pharmaciens américains jouent un rôle de plus en plus important dans des réseaux de soins très sophistiqués. Et leur influence croît d'autant plus, que le nombre de médecins diminue fortement.

Un avis partagé par Jean-Christophe Barland, président de Bristol-Myers Squibb (BMS). Convaincu également que « *les systèmes de santé n'achètent plus un produit, mais des résultats et de préférence en vie réelle* », ce vétérinaire et toxicologue de formation souhaite donc que l'industrie pharmaceutique travaille davantage avec les patients, « *à la fois dans le développement des produits afin d'intégrer des problématiques liés aux patients dès les phases de développement précoce, et au moment de leur mise sur le marché pour améliorer l'adhérence aux traitements* ». Une mutation que Michel Buchmann, président de la Fédération internationale de la pharmacie (FIP), appelle aussi de ses vœux, mais qu'il ne voit pas évoluer de manière symétrique sur chacune des rives de l'Atlantique. La raison ? La formation des pharmaciens américains est aujourd'hui très différente de celle des Européens. « *Aux États-Unis, les pharmaciens sont tous cliniciens, et,*

donc, tournés vers le patient, alors que, en Europe, ils sont encore trop conservateurs, car axés sur les produits », explique Michel Buchmann.

Pas question pour autant de baisser les bras ! Le président de la FIP entend ainsi « *encourager la généralisation de l'enseignement de la pharmacie clinique, afin de développer les compétences seules à même de permettre aux pharmaciens d'accomplir correctement ses nouveaux services* ». Comment ? En créant un véritable réseau composé de divers partenaires et d'universités, dont l'enseignement sera tourné vers la pharmacie clinique. À charge ensuite pour les pharmaciens, dans chaque pays, de démontrer la valeur ajoutée de ces services ; « *car ce qui est gratuit n'a pas de prix* », ajoute encore Michel Buchmann. Autant de perspectives qui ne pouvaient laisser insensible Isabelle Adenot, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) et ancienne présidente du Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE). Dans un livre blanc publié à la fin de l'année dernière, le GPUE avait en effet expliqué comment « *un meilleur usage des compétences des pharmaciens pourrait contribuer à améliorer la performance des traitements et à réduire le coût des soins* ». À condition, rappelle la présidente du CNOP que « *l'innovation ne soit pas freinée, mais sécurisée, et*



en particulier par des pharmaciens ».

Outre leurs missions de distribuer le bon médicament, au bon patient et au bon moment, de renforcer la santé publique et de contribuer à la baisse des coûts globaux de santé, les pharmaciens doivent donc s'engager dans un suivi personnalisé des patients avec la mise en place de nouveaux services. D'où l'intérêt d'« *abattre les cloisons qui séparent non seulement les officines, mais également les pharmacies hospitalières et celles installées en ville et, plus généralement, celles qui séparent chaque professionnel de santé* ».

Subsidiarité. Une évolution qui n'est pas sans rappeler l'autorisation récemment donnée par le ministre de la Santé de vendre des

médicaments sur Internet. Selon Thomas Fatome, directeur de la Sécurité sociale, « *en considérant que le site Internet serait le prolongement de l'officine, l'ordonnance du 19/12/2012 a ouvert les portes de la vente sur Internet des médicaments en libre accès tout en visant à garantir la qualité de la dispensation et du conseil* ». Un point de vue partagé par Philippe Gaertner, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), qui tient toutefois à rappeler que « *ce texte est de nature européenne et s'impose donc à chaque État membre* ». La présidente du CNOP et le président de la FSPF demeurent néanmoins convaincus que, en vertu du principe de subsidiarité, la France devrait restreindre le champ de la vente sur Internet des

médicaments, ne serait-ce que pour limiter le risque de contrefaçon.

D'autant que si « *la vente par Internet devait être organisée sous la forme de plate-forme, il faudrait revoir tout le code de la santé publique et, donc, en passer par le législateur et non plus par un simple arrêté ministériel* », précise Isabelle Adenot. Pas de risque, donc, de changements aussi radicaux et de voir « *la rémunération liée à la dispensation devenir minoritaire par rapport à une rémunération du conseil ou de l'analyse* », ajoute, Isabelle Adenot. Le jour où les pharmaciens n'auront plus de stocks et les officines seront transformées en bureaux n'est donc pas arrivé.

> STÉPHANE LEMASSON

MÉDICAMENTS SUR INTERNET

80 % des Français craignent des contrefaçons

HUIT FRANÇAIS sur dix redoutent d'acheter des médicaments contrefaits sur Internet, selon un sondage* Viavoice, réalisé à la demande du groupe Pasteur Mutualité. Interrogés sur la vente en ligne des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire, possible depuis le 1^{er} mars, les Français mettent en avant diverses craintes, dont celle d'acquérir des médicaments contrefaits ; 80 % estiment qu'un tel achat présente des risques, un taux qui atteint 100 % chez les agriculteurs ; 75 % jugent que les consommateurs seront moins bien informés et conseillés, tandis que près de 70 % estiment qu'il s'agit d'une menace pour l'emploi. La crainte pour l'emploi est particulièrement nette chez les employés (81 %) et chez les plus de 65 ans (71 %). Moins de 40 % de l'échantillon interrogé pense que la vente sur Internet fera baisser les prix, avec un scepticisme plus prononcé chez les seniors. Suite à une décision du Conseil d'État le mois dernier, rappelons que les pharmacies sont autorisées à vendre en ligne quelque 3 500 médicaments non soumis à prescription médicale.

* Sondage par téléphone sur un échantillon de 1 007 personnes entre le 28 février et le 1^{er} mars.